



ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
BULLETIN D'INFORMATION DE FÉVRIER

Bonjour chers parents,

La Semaine des enseignantes et des enseignants est à nos portes. Comme vous le savez, les membres de notre personnel enseignant accompagnent nos jeunes dans leur parcours scolaire avec grand dévouement. N'hésitez pas à leur écrire un petit mot avec votre enfant. C'est la plus belle marque de reconnaissance que vous puissiez leur faire. N'oublions pas les spécialistes, ils sont aussi très précieux au sein de l'équipe.

Bonne lecture,

Amélie Thériault, Directrice

DATES IMPORTANTES

2 au 6 février :	Semaine nationale des enseignants et enseignantes
2 au 13 février :	Période officielle d'inscription et de réinscription pour les élèves du préscolaire et du primaire
9 février :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert
16 au 20 février :	Journées de la persévérance scolaire
20 février :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert

CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est obligatoire d'aviser l'école de tout changement d'adresse des parents ou de l'un des parents en garde partagée. Pour ce faire, il faut contacter le secrétariat et compléter le formulaire approprié: [Changement d'adresse | Déménagement prévu - Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke](#)

En cours d'année

L'école doit être avisée en tout temps d'un changement d'adresse de l'élève.

Formulaires

Pour signaler votre déménagement, avisez le secrétariat de l'école actuelle en remplissant le formulaire approprié.

Veillez remplir le formulaire approprié, selon votre situation :

- L'enfant habite avec ses deux parents | [Formulaire de changement d'adresse](#)
- L'enfant est en garde partagée | [Déclaration solennelle des parents répondants et désignation d'une adresse principale](#)
- Parent assumant seul la garde de l'enfant | [Déclaration solennelle du parent assumant la garde](#)
- Personne assumant la garde de l'enfant | [Déclaration solennelle de la personne assumant la garde](#)

Points importants

- L'adresse de résidence détermine l'école de quartier.
- L'inscription se fait généralement selon l'adresse actuelle au début février.
- Obligatoirement, un nouveau formulaire est requis à chaque changement d'adresse ou de situation familiale.

STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE PARENTS

Un rappel que le stationnement, comme pour toutes les écoles du CSSRS, est réservé aux détenteurs de vignettes.

Nous demandons aux parents d'utiliser le débarcadère parents pour déposer vos enfants.

Prendre note que le CSSRS effectue la surveillance des stationnements avec la remise de billet d'infraction pour les utilisateurs qui n'ont pas de vignette.

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE



La période officielle d'inscription et de réinscription pour l'année 2026-2027 se tiendra **du 2 février au 13 février 2026**. Il est important d'inscrire ou de réinscrire votre enfant pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée pour un transfert d'école en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.

Pour les parents en garde partagée, la période d'inscription au service de garde, de dîneurs et de transport scolaire du 2^e parent au dossier se tiendra jusqu'au 27 février 2026 (**l'inscription du parent principal doit avoir été effectuée au préalable**).

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur [Mozaïk-Portail Parents](#).

Départ ou déménagement

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2026-2027 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans [Mozaïk-Portail Parents](#), lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

Pour connaître tous les détails et les nouveautés concernant l'inscription et l'admission, rendez vous au www.cssrs.gouv.qc.ca/admission.

Soutien technique

Durant la période d'inscription officielle, du 2 février au 13 février inclusivement, **pour toutes questions** relatives à l'utilisation de [Mozaïk-Portail Parents](#), **veuillez communiquer** avec le Service de l'organisation scolaire par **courriel** à portailparents@cssrs.gouv.qc.ca ou par **téléphone** au **819 822-5540, poste 21788**.

Le service de soutien sera disponible du lundi au vendredi de 11 h à 19 h.

PREMIÈRE INSCRIPTION (Préscolaire 4 ans et 5 ans, première inscription au CSSRS)

Pour une première inscription au CSSRS, celle-ci se fait sur [Mozaïk-Portail Parents](#). Vous devrez déposer en ligne le certificat de naissance de votre enfant, deux preuves de résidence ([voir la liste des pièces reconnues](#)) et les documents d'immigration, s'il y a lieu.

Voici une vidéo pour vous aider: <https://youtu.be/vFKg2SAQKsk?si=Vyg1nr4X2jVuMjE>

NB : Les nouveaux arrivants (première inscription dans le système scolaire québécois) doivent passer par la [demande d'entrevue](#) pour procéder à l'inscription.

ABSENCES PROLONGÉES

Saviez-vous que... Les absences prolongées à l'école sont encadrées par des règles précises?

Depuis l'an dernier, la [procédure sur l'organisation scolaire](#) prévoit que toute absence de **plus de cinq (5) jours ouvrables consécutifs** doit être appuyée par un billet médical ou un document officiel reconnu. Sans cela, l'absence est considérée comme non motivée et peut avoir des impacts sur les apprentissages de l'enfant.

De plus, une absence de **plus de vingt (20) jours ouvrables consécutifs à l'extérieur du territoire du CSSRS** (par exemple pour un voyage) entraîne automatiquement l'annulation de l'inscription de l'élève à son école. Une nouvelle inscription devra alors être faite au retour et il est possible que l'enfant doive changer d'école, si la capacité d'accueil de l'école a été atteinte entre temps.

À noter que l'école ne peut pas offrir d'enseignement à distance pendant une absence prolongée, même lorsque celle-ci est motivée.

Si vous prévoyez une absence prolongée pour votre enfant, nous vous invitons à en discuter à **l'avance avec la direction de l'école**, qui pourra vous guider et répondre à vos questions.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



**Derrière chaque
accomplissement,
il y a de la
persévérance.**

La persévérance,
ça mène loin.



DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026
**LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

#JPS2026

Du 16 au 20 février 2026, tout le Québec vibrera au rythme des Journées de la persévérance scolaire (JPS).

Évidemment, pour vos enfants vos gestes, vos mots et vos conseils comptent énormément. En tant que parent, vos encouragements et votre appui font une réelle différence. Prenez quelques minutes pour souligner leurs bons coups, échangez sur ce qui les motive à aller de l'avant et à persévérer, malgré tous les défis! Nous vous remercions de donner du sens à leur parcours scolaire!

Rendez-vous au www.journeesperseverancescolaire.com/fr/estrie pour explorer les nombreuses façons de participer au JPS 2026.

PRÉVENTION DES TROUBLES DE SANTÉ LIÉS AU FROID

En cette période plus froide, les écoles du CSSRS ont pour directive de suivre les recommandations de la [Société canadienne de pédiatrie](http://www.societecanadienne.depediatrie.com) pour protéger les enfants du froid. Il est donc recommandé de :

1. Garder les enfants à l'intérieur lorsque la température ou le refroidissement éolien est de -27°C ou moins;
2. Réduire la période de jeux extérieurs lorsque la température est de -15°C ou moins.

[Cliquez ici](#) pour consulter l'Aide à la décision lors d'une exposition au froid intense dont s'inspirent les établissements du CSSRS.

AIDE À LA DÉCISION LORS D'UNE EXPOSITION AU FROID INTENSE		
SYMPTÔMES	ÉTAT DE SANTÉ	DÉCISION
<ul style="list-style-type: none"> Peu de ou pas de symptômes Tout disparaît dès le froid 	NORMAL	<ul style="list-style-type: none"> Porter des vêtements chauds, secs et qui couvrent le vent Coverer la tête et les extrémités Boire des boissons chaudes Changer des vêtements mouillés Revenir aussi souvent que possible à l'intérieur
<ul style="list-style-type: none"> Aux extrémités Les doigts, orteils, oreilles, nez Douleur ou sensation de brûlure Peux être sensible au refroidissement éolien Peux avoir des engelures légères Peux avoir des démangeaisons importantes Peux sentir l'humidité sur la peau 	ENGELURE SUPERFICIELLE	<ul style="list-style-type: none"> Rechauffer la peau avec la chaleur du corps ou avec de l'eau tiède Ne pas frotter ou masser Ne pas exposer à nouveau au froid Appeler Info-Santé au 8-1-1 au besoin
<ul style="list-style-type: none"> Aux extrémités Les doigts, orteils, oreilles, nez Perte de sensibilité ou engourdissements importants Peux blanchir, crisper et enfler Peux avoir un brulage 	ENGELURE PROFONDE	<ul style="list-style-type: none"> Mettre des pansements pour l'engourdissement superficiel Si symptômes persistants, consulter un médecin
<ul style="list-style-type: none"> T corps $\leq 32^{\circ}\text{C}$ (90°F) Fraississ Confusion, jugement altéré Respiration et pouls rapides Difficultés à marcher Extrémités froides 	HYPOTHERMIE LÉGÈRE	<p>L'HYPOTHERMIE EST UNE URGENGE MÉDICALE</p> <ul style="list-style-type: none"> Appeler le 9-1-1 Aller dans un lieu chaud Éviter de bouger brutalement Mettre des vêtements secs Rechauffer la peau graduellement Si la conscience n'est pas altérée, être une personne chaude sans alcool
<ul style="list-style-type: none"> T corps 28°C à 32°C (82°F à 90°F) Artêt des réflexes Confusion altérée Respiration et pouls faibles Peux avoir des convulsions 	HYPOTHERMIE MODÉRÉE	
<ul style="list-style-type: none"> T corps sous 28°C (82°F) Inconscience Artêt cardiaque 	HYPOTHERMIE SEVERE	

CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS



LA RELÂCHE ÉCLATÉE DU CENTRE SPORTIF DE L'UdeS – CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS

Faites vivre une semaine de relâche pleine d'aventures et de découvertes à vos enfants en les inscrivant au camp « La relâche éclatée » du Centre sportif du Campus principal de l'UdeS. Du 2 au 6 mars 2026, ils seront plongés dans un monde d'activités variées :

- Piscine
- Spectacle au Centre culturel
- Jeux collectifs et initiation à quelques sports
- Découverte de l'aïkido
- Après-midi Vert & Or
- Atelier artistique
- LÜ
- Et plus encore!

La période d'inscriptions se termine le 12 février 2026. Faites vite! Les places s'envolent vite : [Inscrivez-vous dès maintenant](#)

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE



La Fédération des transporteurs par autobus mobilise tous les usagers de la route, le réseau scolaire, les écoliers et leurs parents dans le cadre de la campagne « M'as-tu vu? », du 26 janvier au 6 février 2026. Nous vous invitons à consulter le site <http://www.mastuvu.info>, qui répond à de nombreuses questions sur le transport scolaire.